

S.I.R.T.A.V.A.

**(Syndicat Intercommunal Pour la Réalisation
des Travaux d'Aménagement de la Vallée de l'Armançon)**

COMITÉ SYNDICAL RELATIF AUX ÉLECTIONS

DU VENDREDI 16 MAI 2008

À LA SALLE POLYVALENTE DE RAVIÈRES

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 121

Nombre de délégués présents (ou représentés) à la réunion : 84

COMMUNES DE L'YONNE REPRÉSENTÉES :

AISSY-SUR-ARMANÇON – ANCY-LE-FRANC – ANCY-LE-LIBRE – ARGENTENAY – ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON – BEUGNON – BRIENON-SUR-ARMANÇON – BUTTEAUX – CHASSIGNELLES – CHENY – CHÉU – COMMISSEY – CRY-SUR-ARMANÇON – CUSY – ÉPINEUIL – ESNON – FLOGNY-LA-CHAPELLE – FULVY – GERMINY – JAULGES – JUNAY – LÉZINNES – MIGENNES – MOLOSMES – NUITS-SUR-ARMANÇON – ORMOY – PACY-SUR-ARMANÇON – PERCEY – PERRIGNY-SUR-ARMANÇON – RAVIÈRES – SAINT-FLORENTIN – SAINT-MARTIN-SUR-ARMANÇON – SAINT-VINNEMER – TANLAY – TONNERRE – TRONCHOY – VERGIGNY – VILLIERS-LES-HAUTS – VIREAUX.

COMMUNES DE CÔTE D'OR REPRÉSENTÉES :

ALISE-SAINTE-REINE – ATHIE – AUBIGNY-LES-SOMBERNON – BENOISEY – BLAISY BAS – BRAIN – BRIANNY – BUFFON – BUSSY-LE-GRAND – CLAMEREY – CORPOYER-LA-CHAPELLE – CRÉPAND – DARCEY – EGUILLY – FAIN-LES-MONTBARD – FLAVIGNY-SUR-OZERAIN – GENAY – GISSEY-LE-VIEIL – GISSEY-SOUS-FLAVIGNY – GRIGNON – GROSBOIS-EN-MONTAGNE – HAUTEROCHE – JAILLY LES MOULINS – JEUX-LES-BARD – LA ROCHE VANNEAU – MARIGNY-LE-CAHOUEY – MÉNÉTREUX LE PITOIS – MONTIGNY-SUR-ARMANÇON – NOGENT-LES-MONTBARD – NORMIER – QUINCY-LE-VICOMTE – ROUGEMONT – SAFFRES – SAINT-GERMAIN-LES-SENAILLY – SAINT-RÉMY – SALMAISE – SEIGNY – SENAILLY – VÉNAREY-LES-LAUMES – VERREY-SOUS-DRÉE – VIELMOULIN – VILLAINES LES PRÉVOTES – VILLY-EN-AUXOIS – VISERNY – VITTEAUX.

COMMUNE EXCUSÉE :

ROFFEY

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M. René MILLERET 2^{ème} adjoint de Jailly-les-Moulins – M. Jean-Michel DELAGNEAU, Conseiller Général de Seignelay – M. Marcel MARION, Maire de Montigny-sur-Armançon – M. Jean-Marc STILLER, Maire de Pacy-sur-Armançon – M. Lino BORTOLONI, 2^{ème} adjoint de Bussy-le-Grand - M. André ROGOSINSKI, Fédération de Pêche de Côte d'or - M. Thierry DROSSON, l'Yonne Républicaine - M. Christophe PARENT, IER.

Monsieur DELPRAT remercie Monsieur GOUOT, Maire de Ravières, de nous accueillir dans sa commune.

1) INSTALLATION DES DÉLÉGUÉS

Monsieur DELPRAT, Président sortant, ouvre la séance à 15 H 30 (en application des articles L.5211-1 et L.2121-21) du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Après avoir procédé à l'appel nominal des membres, il a dénombré 84 délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT (par renvoi de l'article L.5211-1) était remplie.

Monsieur DELPRAT informe les délégués des communes adhérentes au S.I.R.T.A.V.A. que l'élection du Président sera présidée par le doyen d'âge.

Monsieur DELPRAT précise à M. LAMBERT, délégué de Corpoyer-la-Chapelle (commune de Côte d'Or), le plus âgé des membres présents du Comité Syndical, qu'il doit présider l'Assemblée afin d'élire le Président.

Madame Nathalie FAUCAMPRÉ, déléguée de Vireaux, la plus jeune des membres présents du Comité Syndical, est désignée secrétaire de séance.

2) ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Monsieur DELPRAT Michel, Président sortant, ouvre la séance et demande à M. LAMBERT, délégué de Corpoyer-la-Chapelle (commune de Côte d'Or), le plus âgé des membres présents du Comité Syndical, de bien vouloir procéder à l'élection du nouveau Président.

Un candidat se présente :

- Monsieur Michel DELPRAT

À l'issu du vote, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants	84
Nombre de suffrages exprimés	74
Nombre de suffrages déclarés nuls	10
Majorité absolue	38

A obtenu 72 voix et est donc élu **PRÉSIDENT** :

Monsieur Michel DELPRAT.

3) ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Monsieur Jacques FOUTO (commune de Migennes) demande que soit fixé par le Comité Syndical le nombre de vice-président. Monsieur DELPRAT précise que dans les statuts du Syndicat le nombre de vice-président est fixé à deux.

Monsieur DELPRAT Michel, Président élu, préside la séance afin de procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il est rappelé que les statuts (article 7) stipulent que le Comité élit, parmi ses membres, deux vice-présidents.

Trois candidats se présentent :

- M. ROGOSINSKI André
- M. COQUILLE Éric
- M. BONINO Gilles

Après vote pour la liste complète, proposée par le Président, dans le respect des équilibres géographiques traditionnellement reconnus par les membres du S.I.R.T.A.V.A., les résultats sont les suivants :

Nombre de votants	84
Nombre de suffrages exprimés	81
Nombre de suffrages déclarés nuls	3
Majorité absolue	42

Nombre de suffrages obtenus par candidat :

- M. COQUILLE Éric : 68
- M. ROGOSINSKI André : 66
- M. BONINO Gilles : 18
- M. GARRAUT Jean-Michel : 1

Sont donc élus **VICE-PRÉSIDENTS** :

- M. COQUILLE Éric
- M. ROGOSINSKI André

4) ÉLECTION DU SECRÉTAIRE

Monsieur DELPRAT Michel, Président élu, préside la séance afin de procéder à l'élection du secrétaire. Il est rappelé que les statuts (article 7) stipulent que le Comité élit, parmi ses membres, un secrétaire.

Un candidat se présente :

- M. DEPUYDT Claude

Après vote pour la liste complète, proposée par le Président, dans le respect des équilibres géographiques traditionnellement reconnus par les membres du S.I.R.T.A.V.A., les résultats sont les suivants :

Nombre de votants	84
Nombre de suffrages exprimés	73
Nombre de suffrages déclarés nuls	11
Majorité absolue	38

Nombre de suffrages obtenus par candidat :

- M. DEPUYDT Claude : 71
- M. MARTENOT Gilles : 1
- M. BONINO Gilles : 1

Est donc élu **SECRÉTAIRE** :

M. DEPUYDT Claude.

5) ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Monsieur DELPRAT Michel, Président élu, préside la séance afin de procéder à l'élection du Bureau. Il est rappelé que les statuts (article 7) stipulent que le Comité élit, parmi ses membres, quatre membres.

Quatre candidats se présentent :

- M. PAUT Bernard
- M. BONINO Gilles
- M. POULET Henri
- M. BONAFÉ Olivier

Après vote pour la liste complète, proposée par le Président, dans le respect des équilibres géographiques traditionnellement reconnus par les membres du S.I.R.T.A.V.A., les résultats sont les suivants :

Nombre de votants	79
Nombre de suffrages exprimés	71
Nombre de suffrages déclarés nuls	8
Majorité absolue	37

Nombre de suffrages obtenus par candidat :

- M. POULET Henri : 63
- M. BONINO Gilles : 60
- M. BONAFÉ Olivier : 60
- M. PAUT Bernard : 59
- M. POUSSIER François : 1

Sont donc élus **MEMBRES DU BUREAU :**

Mrs POULET Henri, BONINO Gilles, BONAFÉ Olivier et PAUT Bernard.

6) ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Monsieur DELPRAT Michel, Président élu, rappelle au Comité Syndical qu'il y a lieu de constituer une Commission d'Appel d'Offres qui doit se composer :

- d'un Président qui est le Président du Syndicat ;
- de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus par l'assemblée délibérante.

Dix candidats se présentent :

M. PROT Dominique	M. PAUT Bernard
M.GOULLEY Gilles	M. POULET Henri
M. ROGOSINSKI André	M. MARQUET Francis
M. COQUILLE Eric	M. BONINO Gilles
M. DEPUYDT Claude	M. BONAFÉ Olivier

Après vote pour la liste complète, proposée par le Président, dans le respect des équilibres géographiques traditionnellement reconnus par les membres du S.I.R.T.A.V.A., les résultats sont les suivants :

Nombre de votants	72
Nombre de suffrages exprimés	66
Nombre de suffrages déclarés nuls	6
Majorité absolue	34

Nombre de suffrages obtenus par candidat :

- M. ROGOSINSKI André : 58
- M. BONINO Gilles : 58
- M.GOULLEY Gilles : 58
- M. COQUILLE Eric : 57
- M. PROT Dominique : 56
- M. DEPUYDT Claude : 56
- M. PAUT Bernard : 55
- M. POULET Henri : 55
- M. BONAFÉ Olivier : 55
- M. MARQUET Francis : 53

Sont donc élus **MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :**

MEMBRES TITULAIRES :

- M. GOULLEY Gilles
- M. ROGOSINSKI André
- M. BONINO Gilles
- M. COQUILLE Eric
- M. DEPUYDT Claude

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- M. POULET Henri
- M. PAUT Bernard
- M. BONAFÉ Olivier
- M. PROT Dominique
- M. MARQUET Francis

Les élections se sont déroulées à bulletin secret et à la majorité absolue.

7) DÉLIBÉRATIONS PORTÉES À L'ORDRE DU JOUR

Monsieur DELPRAT informe qu'il est nécessaire de prendre une délibération relative à la délégation de fonctions au Président ainsi qu'une délibération liée aux délégations de fonctions et de signature attribuées aux vice-présidents et secrétaire.

a) Délégation de fonctions au Président.

Aux termes de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical règle par ces délibérations les affaires du Syndicat.

C'est donc d'une compétence générale dont est investi le Comité Syndical pour délibérer des affaires du S.I.R.T.A.V.A. Toutefois, tant pour des raisons de rapidité et d'efficacité que pour des motifs de bonnes administrations, le Comité Syndical a la possibilité de déléguer au Président un certain nombre de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- DÉLÈGUE ses pouvoirs au Président pour la durée de son mandat.

b) Délégations de fonctions et de signatures.

Vu l'élection du Président en date du 16 mai 2008,

Vu l'élection et l'installation des Vice Présidents et du Secrétaire, en date du 16 mai 2008, de :

M. ROGOSINSKI André : Vice Président
M. COQUILLE Eric : Vice Président
M. DEPUDYT Claude : Secrétaire

Considérant que pour permettre une bonne administration du Syndicat, il est nécessaire de prévoir trois délégations de fonctions et de signatures, par arrêtés, et ce pendant toute la durée du mandat.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (L5211-9), le Président propose de déléguer, dans l'intérêt de la bonne marche du service administratif et comptable, une partie de ses fonctions.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- ACCEPTE que le Président délègue une partie de ses fonctions (comptable, courriers, signature) par arrêtés, et ce pendant toute la durée du mandat ;
- DONNE délégations de fonctions et de signatures à M. ROGOSINSKI André, M. COQUILLE Eric et à M. DEPUDYT Claude qui assureront en lieu et place du Président les fonctions ci-dessus énoncées.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DELPRAT lève la séance à 18 H 45 et convie l'assemblée à un verre de l'amitié.

La Secrétaire de séance

Nathalie FAUCAMPRÉ

Le Président

Michel DELPRAT